

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

HAMEAU DU SEGALA



Identification de la structure

Nom de la structure	Hameau du Ségala
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 31 81 00 59 Secrétariat 06 48 83 52 36 Portable éducateur
Adresse électronique	hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	Mme Fabienne VIDAL
Type de structure	Résidences pour Personnes Handicapées Vieillissantes
Capacité et modalités d'accueil	16 places
Numéro FINESS	810010819
Date de création	16 mars 2016
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté portant autorisation capacité d'accueil à 16 places (soit +2 places supplémentaires) à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

LA STRUCTURE

Les lieux de vie :

- Les logements proposés sont des studios individuels, équipés de salle de bain et kitchenette, considérées comme habitation principale (espaces privés)
- Le site offre un lieu de vie agréable et chaleureux avec des espaces collectifs adaptés au maximum aux besoins des habitants

Les conditions d'admission :

- Etre reconnu handicapé par la CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Avoir fait l'objet d'une décision d'orientation en unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes par la CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées)

La mission principale :

- Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents.

Les modalités financières de prise en charge :

- Les frais d'hébergement sont pris en charge par le Conseil Départemental, sous condition de ressources
- La contribution des résidents aux frais d'hébergement est déterminée en fonction de leurs ressources, en garantissant un minimum laissé à disposition représentant 30% de l'AAH

L'ACTIVITE

Nombre d'usagers au 31/12	16
Nombre d'admissions	4
Nombre de sorties	1
Nombre de journées réalisées	5260
Taux d'occupation	92 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	0
Nombre de stagiaires accueillis	9

LE PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Les unités pour Personnes Handicapées Vieillissantes sont destinées aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie et qui ne relèvent pas d'une admission en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), mais qui ne sont pas aptes malgré tout à exercer un travail productif, même en milieu protégé (y compris en ESAT).

► Les habitants du HDS pour la plupart arrivent d'établissements médico-sociaux, de centres hospitaliers psychiatriques ou du domicile familial.

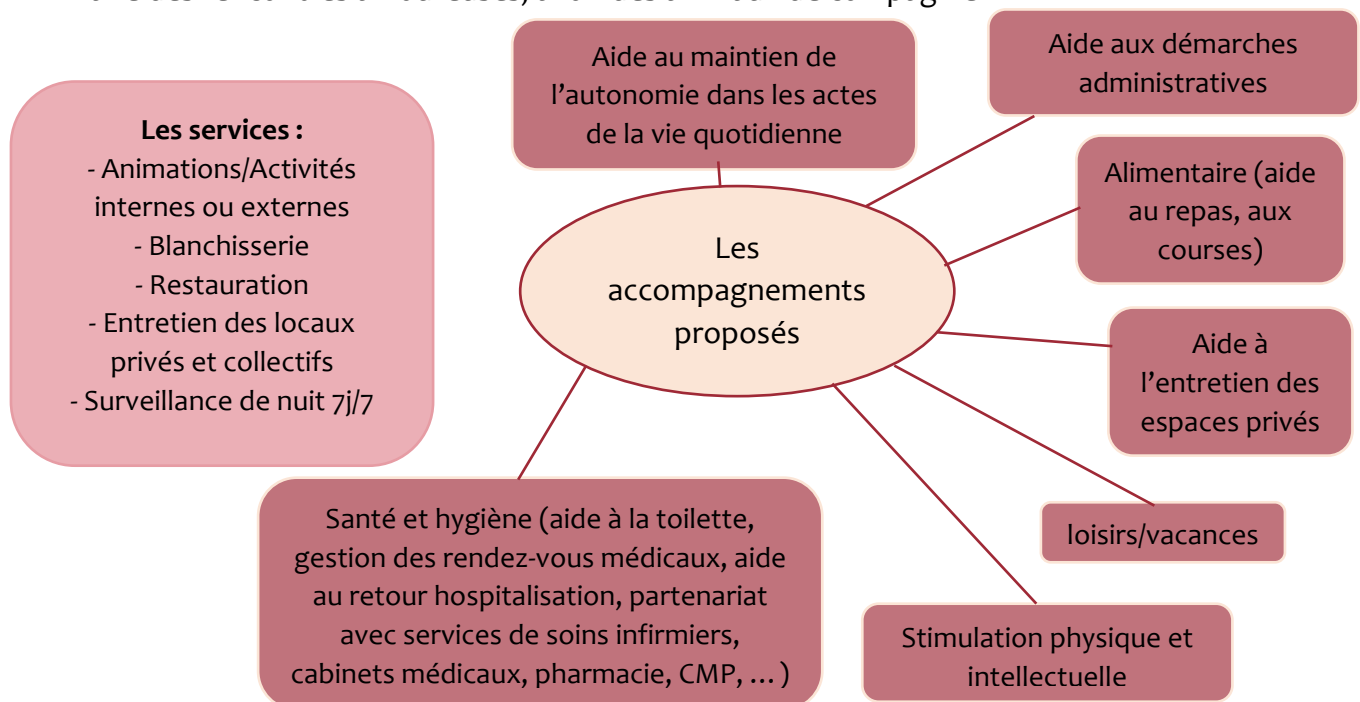
► La moyenne d'âge des résidents est de 59 ans, avec une majorité d'hommes, 11 pour 5 femmes.

► 15 résidents sur 16 bénéficient d'une mesure de protection (5 tutelles et 10 curatelles).

LES BESOINS DES PERSONNES, LES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES

Les besoins recensés lors de la rédaction ou de la réactualisation des projets sont différents en fonction des habitants du Hameau.

Les principaux projets peuvent concerner un besoin d'autonomie, de liberté, d'aide à l'entretien et la gestion de ses effets personnels, désir de préparer soi-même ses repas, désir de participer à des activités extérieures autres que celles proposées par le Hameau, rencontrer des personnes au café de Mirandol, partager des moments avec les enfants de l'école du village, avoir un lieu dédié pour recevoir des amis, de la famille, permettre de faire des rencontres amoureuses, avoir des animaux de compagnie...



Les animaux du Hameau font aussi parti de la vie quotidienne des personnes accompagnées et de l'établissement. « Bobby et Pomponnette » sont deux petits chats qui ont été accueillis au Hameau et font la plus grande fierté des habitants.

2- La participation des personnes

Pour favoriser la participation des habitants à la vie de l'établissement et à l'amélioration des prestations :

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Le **Projet Personnalisé d'Accompagnement** est rédigé lors de l'admission de la personne. Il est ensuite évalué tous les 6 mois et réactualisé une fois par an.

Une procédure a été mise en place pour sa rédaction et ou sa réactualisation :

- Entretien entre l'habitant et son coordinateur de projet afin de définir le projet ensemble
- Présentation du projet lors de la réunion d'équipe (Direction et l'ensemble des AMP) pour sa prise en compte et étude des faisabilités
- Présentation par le coordinateur, à l'habitant du HDS, du projet et des suggestions apportées par l'équipe, validation du projet avec lui et signature.

En 2019, **10 Projets Personnalisés d'Accompagnement** ont été réactualisés et/ou rédigés.

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

En 2019, **3 CVS** ont eu lieu afin de favoriser l'expression et la participation des personnes du Hameau. Suite à de **nouvelles élections des membres du bureau du CVS** ont été renouvelés pour une durée de 3 ans.

Un **compte rendu de toutes ces réunions** est mis à disposition, pour consultation, auprès de tous les habitants. De plus, il est adressé par courrier ou par mail à toutes les familles ou représentants légaux des personnes.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

D'autres réunions hebdomadaires ont lieu sur le Hameau du Ségala pour rendre effective la participation des personnes à la vie quotidienne.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de ces réunions, comme les activités et sorties, (ateliers manuels, atelier peinture et coloriage, jeux de société, partie de pétanque, sortie au marché de Carmaux... etc).

Un travail sur le Projet d'Etablissement du Hameau est en cours d'écriture. Depuis le 24 décembre 2019 des petits groupes participatifs, avec les habitants et l'équipe, ont été mis en place sur 3 thématiques, avec pour objectif de cibler les axes d'amélioration du projet d'établissement.

Les thèmes choisis ont été libellés de la façon suivante :

- « Vous avez des amis, un amoureux, vous souhaitez en rencontrer, vous avez des projets de vie en couple ».
- « Vous vivez au hameau, petit village en pleine campagne, vous avez envie de fleurir,

planter, cultiver, faire des rencontres ».

- « Vous habitez au hameau, vous aimez inviter vos amis ou votre famille et cuisiner pour eux. Vous aimez les moments conviviaux et chaleureux avec votre entourage et les habitants du village ».

3- Les temps forts de l'année

Durant toute l'année 2019, les habitants du Hameau ont participé à de nombreuses activités dans divers domaines : activités sportives, activités culturelles, animations, ...

L'accompagnement vers le droits commun a amené l'équipe à orienter les habitants vers des activités et sorties de la commune : le marché de Carmaux, Vestiboutique, les promenades, la pétanque au boulodrome de Carmaux, randonnées, médiathèque, piscine, bowling

4- Les partenariats, les coopérations

- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet** – Service Odontologie (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permet aux habitants d'être sensibilisés à **l'hygiène bucco-dentaire** et de pouvoir bénéficier de **soins** si besoin.
- ⇒ **Pôle Emploi d'Albi** (partenariat renouvelé par tacite reconduction). Cette dernière a été signée dans le but de faciliter le **recrutement des salariés**.
- ⇒ Une convention de partenariat a été signée avec la **Croix Rouge Française** le 05/04/2016, renouvelée par tacite reconduction en 2019, permettant **d'accueillir des élèves préparant le Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social**.
- ⇒ Un contrat de partenariat a été signé le 01/10/2019 avec la **pétanque carmausine** pour permettre aux résidents **d'utiliser une partie des terrains de pétanque du boulodrome** tous les lundis durant la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 avril 2020.

5- La démarche qualité

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

La démarche d'amélioration continue du Hameau du Ségala repose sur un comité de pilotage commun RSM/HDS, animés par la responsable qualité, auxquels participent la direction et la coordination. Une correspondante qualité en lien fonctionnel avec la responsable qualité est chargée de l'enregistrement des EI.

Les 2 COFIL du premier trimestre ont permis l'analyse des événements indésirables et le suivi des actions réalisées dans le cadre de la démarche, puis la priorité a été donnée au projet d'établissement du Hameau du Ségala.

La principale action d'amélioration mise en œuvre intervient dans le circuit du médicament : en effet il avait été relevé un nombre élevé de dysfonctionnements liés à la

préparation des piluliers. Les conditions de préparation des piluliers sur site ne semblaient pas optimales et étaient source d'erreur, il a donc été décidé de la confier à la pharmacie. Cette disposition semble efficace puisqu'aucun événement indésirable concernant les piluliers n'a été depuis déclaré.

La planification de l'évaluation interne du HDS a finalement été suspendue suite à son report en 2021, compte-tenu du contexte de refonte de la procédure évaluative des établissements médico-sociaux.

APAJH du Tarn : DEMARCHE QUALITE 2.0

Une **démarche de réflexion** a été initiée en 2019 à **l'échelle de l'association**. Basée sur une **enquête** portant sur la démarche qualité à l'APAJH du Tarn, un groupe de travail s'est réuni afin d'analyser les résultats et a été nommé « Qualité 2.0 ».

La direction de l'établissement est engagée dans cette réflexion, dont l'objectif principal est **d'établir les nouveaux fondements de la démarche qualité à l'APAJH du Tarn** afin de construire **une seule et même vision associative** avec orientations et stratégie partagées.

GRUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

4 GAP animés par un professionnel thérapeutique extérieur à la structure ont été réalisés afin de permettre à l'équipe du Hameau **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des habitants du Hameau.

EVENEMENTS INDESIRABLES

29 événements indésirables ont été déclarés parmi lesquels ceux présentant un risque élevé sont liés au même résident (situations liées à son addiction à l'alcool, refus de soin). Les principales mesures prises consistent à rencontrer le résident lors d'entretien avec la direction pour des rappels à l'ordre.

Par ailleurs, aucune plainte ni signalement n'a été signalé.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

LES FORMATIONS REALISEES

Nom de la formation	Nombre de jours de formation réalisés	Nombre de personnel formé
Recueil des attentes et analyse des besoins dans le cadre du projet personnalisé	2 jours	1
Animer des ateliers de médiations artistiques : peinture et modelage	3 jours	1
Bientraitance	2 jours	1

STAGIAIRE

Une stagiaire, salariée dans le secteur médico-social, a effectué un stage du 23/10/2019 au 25/10/2019 afin de découvrir l'accompagnement et l'organisation d'une structure pour Personnes Handicapées Vieillissantes.

MOBILITE INTERNE DES SALARIES

Courant d'année 2019, une salariée du HDS a quitté ses fonctions pour intégrer une équipe d'un établissement de l'APAJH du Tarn, du bassin sud.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

L'année 2019 a été marquée par l'organisation des **élections professionnelles** au sein de chaque bassin de l'APAJH du Tarn.

Le 1^{er} tour a eu lieu le 24/01/2019 et le second tour le 07/02/2019.

La nouvelle instance représentative du personnel mise en place au sein du bassin Nord, le **C.S.E.**, est composée de 7 élus, 4 titulaires et 3 suppléants, dont trois d'entre-deux élus membres de la CSSCT et 1 référent « Harcèlements sexuels et agissements sexistes ».

Il y a eu carence concernant un siège de suppléant du 1^{er} collège non cadre ainsi que pour les deux sièges de titulaire et suppléant du 2nd collège cadre.

Durant l'année 2019
10 réunions C.S.E.
ordinaires
ou extraordinaires
se sont tenues.

Ordres du jour principaux du CSE Nord :

- Nouvelle organisation de la direction du bassin nord
- Installation des nouveaux élus CSE Nord + CSSCT
- Création d'une SCI AGAPEI/APAJH du Tarn
- Fermeture résidences séniors de Blaye les Mines
- Déménagement de local de l'antenne de l'EPAS de Castres
- Reprise des salariés exerçant en production de repas en liaison froide par la société SODEXO

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité 2019 réalisée pour :

- La partie externat est 5.260 journées (5.700 journées prévues) soit -440 jours.

Cet écart est lié à l'augmentation de capacité reçu en fin d'année (Octobre 2019) avec un calcul du nombre de jours sur l'année.

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2016	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	90.176,19	91.397,02	131.520,00	99.392,17	-32.127,83

On note ainsi un écart de 32.127,83 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019 soit -24.43%.

Tous les postes sont économies du fait de l'activité.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.80 € pour l'année 2019.

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	366.932,66	325.086,04	339.071,50	335.551,08	- 3.520,42

On observe un écart de 3520,42 € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019.

Ce faible écart s'explique par l'embauche tardive de personnel liée à l'augmentation de capacité.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	88.251,96	97.470,78	116.459,00	125.008,27	+8.549,27

On note un dépassement de 8.549,27 € entre le CA et le Budget Exécutoire 2019. Les postes sont tous en économies à l'exception du poste Entretien et réparations qui est en dépassement de 32.633,18 par rapport à l'alloué de 6.000€.

Cette différence s'explique par l'entretien des bâtiments et du site. Ces travaux ne pouvaient pas être immobilisés de par leur nature.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS:

La section d'investissement en emplois et en ressources a été élaborée avec les mouvements relatifs aux investissements ainsi qu'à leurs financements dans la logique du Bilan Financier.

a. La Section d'Investissements – Emplois

L'établissement a réalisé en emplois 5.674,68 € se décomposant comme suit :

- ⇒ Acquisition d'immobilisations : 5.101,67€ (Fauteuil de repos)
- ⇒ Remboursement caution : 500€ (Caution)
- ⇒ Subventions non renouvelable : 73,01€ (Q/P virée au compte de résultat)

Les investissements sont amortis en linéaire, et au prorata-temporis. La durée des immobilisations a été fixée conformément aux exigences du plan comptable M22, suivant les durées d'utilité de chaque immobilisation (composant).

b. La Section d'Investissements – Ressources

L'établissement a réalisé en ressources 10.009,30€ se décomposant comme suit :

- ⇒ Subvention perçue : 3.250,00€
- ⇒ Emprunts et dettes assimilées : 2.000,00€ (Caution)
- ⇒ Dotations aux Amortissements : 4.759,30€

Les dotations aux amortissements ont été réalisées conformément au budget alloué. Le solde de la section d'investissement est déficitaire de 23.763,67.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	506.363,12	506.010,18	587.349,40	535.140,94	-52.208,46

Le déficit de ce groupe s'explique par l'activité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	5.976,66	2.023,14	0.00	4.295,86	+4.295,86

Cet écart concerne les indemnités journalières perçues pour le personnel en arrêt maladie.

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	32.722,13	15.082,26	0.00	595,55	+595,55

Ce groupe est excédentaire de +595,55€. Cet écart est lié à la fin des aides pour les contrats. Il s'agit du poste Transfert de charges.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un déficit comptable de -19.919,17€.

RESULTAT
-19.919,17

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	-19.919,177
+ Reprise déficit 2017	-298,90
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+3.553,16
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018	
Résultat administratif corrigé	-16.664,91

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter.....	-16.664,91€
---	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 119000 : Report à nouveau déficitaire: -16.664,91

9- Les perspectives d'évolution, Les projets pour 2020

ATELIER CUISINE

Un projet « Atelier cuisine » porté par l'équipe est en cours d'écriture afin de répondre aux demandes des habitants du Hameau d'apprendre à élaborer des menus, à cuisiner des plats, des entrées simples lorsqu'ils invitent leurs familles ou leurs amis.

MAISON DES INVITES

Dans la continuité du projet « Atelier cuisine », les habitants du Hameau ont souhaité pouvoir accueillir des amis, de la famille (parents, enfants, petits-enfants, amoureux...) dans un espace de vie indépendant, chaleureux, équipé sans forcément être avec les autres personnes habitant au Hameau. Une maison composée d'un coin cuisine équipée, coin salon/salle à manger et un coin nuit va être aménagée pour être dédiée à cet accueil. Un règlement d'occupation des lieux est en cours d'élaboration avec les habitants.

10- Les annexes

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue
- ⇒ Nouvelle convention de partenariat signée en 2019

- **ECOUTE - ECHANGE**
- **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**
- **ZERO SANS SOLUTION**



- **COOPERATION**
- **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**
- **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

- **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**
- **INCLUSION SOCIALE**
- **HABITAT INCLUSIF**

